

Madame ou Monsieur le maire

Résidant dans votre commune, je voudrais attirer votre attention sur un fait qui, depuis des années, a été largement négligé par les élus, et prend aujourd'hui des proportions inquiétantes. Je veux parler de la prolifération des chats sans maître. Outre que cet état de fait, qui peut engendrer quelques nuisances, est mal vécu par certains de nos concitoyens, qu'il met les associations et les protecteurs des animaux dans des situations difficiles à gérer, le plus grave est qu'il génère des comportements discutables (éradication « sauvage » des chatons et des chats adultes par des moyens cruels) et des « euthanasies » massives dans les fourrières et les refuges.

Je vous demande donc, avec La Griffe, association d'information et d'intervention pour les animaux, à laquelle je suis adhérent(e), de bien vouloir

- mettre en place à l'intention de vos administrés propriétaires d'animaux une politique d'information et d'incitation à la stérilisation des chats mâles et femelles avant l'âge de sept mois, et aussi à leur identification (obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012)
- prévoir un budget pour la stérilisation du plus grand nombre possible de chats sans maître vivant sur le territoire de votre commune.

Je vous rappelle en outre que les auteurs de sévices graves et actes de cruauté (tels que les mises à mort de chats ou de chatons par certaines méthodes) sur des animaux domestiques sont passibles de deux ans d'emprisonnement et de 30.000 euros d'amende (art. 521-1 du code pénal).

Dans l'attente de vos décisions qui, je n'en doute pas, sauront respecter les animaux, êtres sensibles, tout en réduisant la population des chats à ce qu'elle devrait être si l'on s'en était soucié plus tôt, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.